INSTITUTIONS

LOÏC HERVÉ

# «Loïc Hervé - Le sénateur de Haute-Savoie siegera au sein du CNIL»

17/11/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Loïc Hervé a été désigné le jeudi 13 novembre par le Sénat comme l'un des deux sénateurs siégeant au sein de la Commission Nationale Informatique et Libertés.**

Cette autorité administrative indépendante joue un rôle croissant dans la protection des données personnelles, sujet essentiel en termes de libertés individuelles.

Loïc Hervé, candidat proposé par la commission de la culture du Sénat, siégera dans une institution dans laquelle Jean-Paul Amoudry a siégé, notamment comme vice-président.

*" C'est un honneur et surtout une responsabilité importante qui m'a été confiée au moment précis où le numérique prend une place de plus importante dans la vie de la société française "* a déclaré Loïc Hervé.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC